



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
5 avril 2024**

**Date de convocation :
29 mars 2024**

**Objet :
Etats des cessions et acquisitions
immobilières de l'année 2023**

**Votes pour : 27
Vote contre : 0
Abstention : 0**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq avril, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'ISBERGUES, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Etaient présents : M. David THELLIER - M. Eric HEUGUE - Mme Laurie LECRINIER - M. Laurent DANIEL - Mme Nathalie LEGRAND - Mme Sandrine ALLOUCHERIE - Mme Aude DERVILLERS - Mme Marie-France VERREMAN - Mme Marie-Paule CLAREBOUT - M. Benoît COUPET - Mme Véronique LUPART - M. Vincent GALLOIS - Mme Hélène BARRAS - Mme Caroline BERROD - M. Michaël DELHAYE - Mme Stéphanie DELMARE - Mme Micheline DAUTRICHE - M. Pascal GANTOIS - M. Thierry DISSAUX - M. Michel BINCTEUX - M. Didier RINGARD, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- M. Sébastien MILON a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER ;
- M. Maxime THERY a donné procuration à Mme Stéphanie DELMARE ;
- Mme Noémie MATTON a donné procuration à M. David THELLIER ;
- Mme Nathalie DELZONGLE a donné procuration à M. Pascal GANTOIS ;
- Mme Frédérique SAUVAGE a donné procuration à M. Thierry DISSAUX ;
- Mme Séverine GODART a donné procuration à Mme Véronique LUPART.

Membres absents : M. Steve CAMPAGNE - Mme Céline COTTREZ.

Madame Laurie LECRINIER est nommée secrétaire de séance.

Le conseil municipal prend acte et ne formule aucune remarque sur les états des cessions et des acquisitions immobilières réalisées par la ville durant l'année 2023 :

Cessions :

- Terrain situé rue Jean Jaurès (Molinghem) : 42,00 €
- Terrain situé au lieu-dit « Le Pont à Balque » (Isbergues) : 910,00 €

TOTAL : 952,00 €

Acquisitions :

- Terrain situé coron Féron (Isbergues) : 5 639,56 €
- Terrains situés impasse Emile Basly (Isbergues) : 70 474,15 €
- Frais notariés sur terrain situé au lieu-dit « Les Sablons Sud » (Isbergues) : 204,00 €
- Frais notariés sur terrains situés au lieu-dit « Les Sablons Sud » (Isbergues) : 324,72 €

TOTAL : 76 642,43 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Délibération publiée le **18 AVR. 2024**, article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique
le 18 AVR. 2024**

Le Maire,



David THELLIER.

ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES

VILLE D'ISBERGUES

ANNEE 2023

DESIGNATION DU BIEN (terrains, immeubles, droits réels)	LOCALISATION	REFERENCES CADASTRALES	SUPERFICIE	ORIGINE DE PROPRIETE	IDENTITE DE L'ACQUEREUR	CONDITIONS D'ACQUISITIONS	MONTANT
Cession de terrain	Rue Jean Jaurès	575 AD n° 184	42 m ²	Société SOGIMI	Monsieur Arnaud BOHME	Charge et conditions ordinaires et de droit	42,00 €
Cession de terrain	Lieu-dit "Le Pont à Balque"	AH n° 1090	91 m ²	Société APERAM STAINLESS FRANCE	Consorts PETIT et Madame Christine MACQUET	Charge et conditions ordinaires et de droit	910,00 €
TOTAL							952,00 €

ETAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES

VILLE D'ISBERGUES

ANNEE 2023

DESIGNATION DU BIEN (terrains, immeubles, droits réels)	LOCALISATION	REFERENCES CADASTRALES	SUPERFICIE	ORIGINE DE PROPRIETE	IDENTITE DU CEDANT	CONDITIONS D'ACQUISITIONS	MONTANT
Acquisition de terrain (avec frais notariés)	Coron Féron	AH n° 326	60 m ²	Mademoiselle Patricia POLLET	Madame Céline POSTOLEC	Charge et conditions ordinaires et de droit	5 639,56 €
Acquisition de terrain (avec frais notariés)	Impasse Emile Basly	① AI numéros 958 et 960 ② AI numéro 962 ③ AI numéro 964 ④ AI numéro 966	491 m ²	① Monsieur Didier GOUSESEUNE ② Monsieur Bernard HULOT, Monsieur Alain SIMON, Madame Sandra DERAM et Monsieur David SIMON ③ Monsieur et Madame Sylvain TERNOY ④ S.C.I. VGM	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DES HAUTS-DE-FRANCE	Charge et conditions ordinaires et de droit	70 474,15 €
Frais notariés pour acquisition de terrain	Lieu-dit "Les Sablons Sud"	section AI numéro 859	261 m ²	Communauté TANT-COURTY	Consorts TANT	Charge et conditions ordinaires et de droit	204,00 €
Frais notariés pour acquisition de terrain	Lieu-dit "Les Sablons Sud"	section AI numéros 938 et 939	539 m ²	Indivision DUTHOIT / LARTISIEN / GARBE / BOURY	Indivision FACON-VESTE / LARTISIEN-GUISE / GARBE-CUVILLIER et consorts BOURY	Charge et conditions ordinaires et de droit	324,72 €
TOTAL							76 642,43 €